

Rapport du maire sur les faits saillants des états financiers 2021

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2021 de la Ville de Baie-Comeau ont été audités par la firme comptable Mallette S.E.N.C.R.L. et déposés à la séance extraordinaire du conseil municipal le 9 mai 2022.

Résultats de l'administration municipale

Sommaire des résultats

Pour l'administration municipale (la Ville), on présente un excédent de fonctionnement de 6 337 021 \$ pour l'année 2021. Nous pouvons résumer la justification de cet excédent en le divisant en trois sections :

- Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté d'un montant de 2 525 170 \$. Il est important de rappeler que lors de l'adoption du budget 2021, nous avons prévu ce montant afin d'équilibrer celui-ci. Lorsque nous prévoyons une affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté pour équilibrer le budget, nous devons l'affecter dans l'année prévue. Si cette somme n'est pas utilisée en fin d'année, elle retourne à l'excédent de fonctionnement non affecté;
- La Covid-19 a eu un effet positif sur notre résultat 2021, soit un impact net de 2 026 380 \$, composé de différents éléments que nous verrons en détail un peu plus loin;
- Finalement, les autres éléments totalisent 1 785 471 \$ pour lesquels nous verrons les explications en détail un peu plus loin.

Au 31 décembre 2021, les revenus de fonctionnement s'élèvent à 76 023 804 \$ alors que les revenus d'investissement sont de 1 850 185 \$.

Les revenus de fonctionnement représentent un total de 76 023 804 \$ au 31 décembre 2021, alors que nous avons budgété 75 642 040 \$, soit un écart de 381 764 \$ de plus que prévu.

En ce qui a trait aux revenus d'investissement de 1 850 185 \$, ils proviennent de différents programmes qui ont principalement financé des infrastructures en eau potable, la réfection des étangs aérés et station de pompage, ainsi qu'une portion des travaux de la piscine Napoléon-Paul-Otis qui seront terminés en 2022.

Au chapitre des dépenses, nous avons un total de 76 084 597 \$ prévu au budget 2021, alors que les dépenses de fonctionnement réelles ont été de 72 479 306 \$, soit 3 605 291 \$ de moins que ce qui avait été prévu au budget.

Finalement, pour obtenir l'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, nous devons tenir compte des conciliations à des fins fiscales.

Le calcul débute donc avec l'excédent de l'exercice obtenu en tenant compte du total des revenus moins le total des dépenses.

On vient donc soustraire les revenus d'investissement, on ajoute les immobilisations qui comprennent, entre autres, la charge d'amortissement de 7 000 198 \$ et on annule ainsi l'impact de l'amortissement dans le calcul de l'excédent de l'exercice. On vient également considérer le financement qui comprend le remboursement de la dette qui fut de 7 239 212 \$ au lieu de ce qui avait été budgété de 7 590 610 \$. Nous avons eu, en cours d'année, la confirmation de subvention pour l'usine d'eau potable qui a permis de diminuer le remboursement de la dette. Il y a finalement les affectations qui comprennent l'utilisation de notre surplus cumulé pour équilibrer le budget, le remboursement au fonds de roulement, l'affectation de l'aide financière Covid-19 qui avait été réservée pour les impacts de l'année 2021 et l'amortissement de déficit des avantages sociaux futurs. On obtient donc un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 6 337 021 \$ pour l'administration municipale.

Explication des écarts

Tout d'abord, nous devons prendre en considération l'affectation de surplus que nous avons prévue initialement au budget 2021 pour un montant de 2 525 170 \$. Lorsque nous prévoyons l'utilisation du surplus cumulé pour équilibrer le budget, nous devons l'affecter dans l'année en cours. À la fin de l'année, la somme non utilisée retourne au surplus.

Tout comme nos résultats de 2020, la Covid-19 a encore une fois eu un impact majeur sur nos résultats pour l'année 2021. En effet, de notre excédent de fonctionnement, c'est 2 026 380 \$ qui est directement attribuable à la pandémie.

Nous avons reçu 153 794 \$ en revenu lié à la Covid-19, soit une aide financière d'urgence pour notre service de transport en commun et transport adapté pour un total de 201 460 \$, des revenus de location pour des locaux loués au CISSS pour les tests de dépistage en début d'année pour une somme de 22 504 \$. Toutefois, nous avons constaté une diminution de nos revenus pour le transport adapté de 14 022 \$ et pour le Service des loisirs pour une somme de 56 148 \$. L'impact net sur nos revenus est donc de 153 794 \$. Rappelons que lors de la préparation budgétaire 2021, nous avons diminué le budget des revenus pour le transport collectif et les loisirs pour tenir compte de la pandémie.

En ce qui a trait aux dépenses, nous avons économisé une somme de 1 044 746 \$ par rapport au budget que nous avons prévu, soit 109 881 \$ du côté du transport collectif (24 961 \$ pour le transport en commun et 84 920 \$ pour le transport adapté), 863 598 \$ pour le Service des loisirs et 71 267 \$ pour les arts et culture. Ces économies sont justifiées par le confinement en début d'année et au ralentissement des activités en raison des mesures sanitaires.

Finalement, si on se souvient de la présentation des états financiers 2020, nous avons affecté une somme de 827 840 \$ qui devait servir aux impacts de la Covid-19 pour l'année 2021. Cette

affectation provenait d'une portion de l'aide financière que nous avons reçue spécifiquement pour cette crise en 2020. Comme nous ne l'avons pas utilisée au complet, une somme avait été réservée pour l'année 2021. Nous avons donc affecté cette somme dans l'année, mais en raison de l'impact sur nos revenus et nos dépenses, nous n'en avons pas eu besoin. Elle fait donc partie de notre excédent de fonctionnement de l'exercice. Le gouvernement n'a pas exigé de reddition de compte pour l'aide financière versée, la portion non utilisée revient donc dans notre surplus cumulé.

Finalement, regardons de plus près les autres impacts ayant eu un effet sur notre surplus, totalisant 1 785 471 \$. Principalement, nous avons eu des revenus qui n'avaient pas été prévus pour 2 052 008 \$, nous avons eu un dépassement des dépenses de 285 109 \$, une économie sur notre remboursement de la dette à long terme de 303 873 \$, une perte sur les résultats de notre réseau électrique de 241 565 \$ et divers écarts non significatifs totalisant 43 736 \$.

Pour ce qui est des revenus, nous avons eu des revenus de 362 825 \$ plus élevés que prévu en taxes foncières, ce qui s'explique par des augmentations importantes de valeurs au rôle suite à des travaux majeurs ou à du nouveau développement. En ce qui a trait aux revenus de transfert, nous avons reçu la somme de 581 660 \$ de subventions de fonctionnement qui n'était pas confirmée au moment de la préparation du budget, particulièrement pour la TECQ et le PRQ. Nous avons également dépassé le budget prévu au niveau de l'imposition de droit en raison de l'explosion des droits de mutation en raison du nombre des ventes de propriété en 2021. Nous avons constaté 128 031 \$ en amendes et pénalités particulièrement liées à la cour municipale, pour lesquelles nous avons diminué le budget de 2021 en raison de la pandémie, mais finalement nous avons atteint les résultats comme une année régulière. Les revenus d'intérêts furent de 303 327 \$ plus élevés que prévu, nous avons également diminué le budget à ce niveau en raison de la pandémie. Finalement, nous avons dépassé le budget prévu pour les autres revenus de 88 915 \$ en raison de dispositions d'actifs.

En excluant les écarts liés avec la Covid-19 justifiés un peu plus tôt, les écarts majeurs se trouvent pour la voirie municipale dans laquelle nous avons dépassé les dépenses prévues de 573 788 \$ en raison de plusieurs réparations et beaucoup d'asphaltage. Par contre, nous avons réalisé des économies majeures dans l'enlèvement de la neige pour une somme de 709 152 \$ en raison des quantités de neige tombées qui furent peu élevées. Toutefois, pour l'année 2022, nous annonçons déjà un dépassement des coûts, tout le contraire de l'année 2021. Nous avons également constaté un dépassement des coûts de 581 272 \$ dans l'hygiène du milieu en raison des bris d'aqueduc et d'égout. Finalement, diverses économies réparties dans l'ensemble des services pour un montant de 160 799 \$.

Pour ce qui est de l'économie sur le remboursement de la dette à long terme, nous avons eu la confirmation d'aide financière en cours d'année pour un montant de 303 873 \$, ce qui vient réduire notre remboursement net du service de dette.

Finalement, pour ce qui est du réseau électrique, contrairement aux années précédentes, nous avons constaté une perte nette de 241 565 \$.

Surplus cumulé non affecté

Nous avons un solde de début de notre surplus cumulé non affecté de 7 863 582 \$ et on voit qu'à la fin de l'année, notre solde de surplus non affecté se situe à 9 962 994 \$.

Durant l'année, nous avons affecté 827 840 \$ pour l'aide financière Covid-19 que nous avons reportée pour 2021 ainsi que le montant de 3 409 770 \$ qui a été prévu au budget 2022 pour équilibrer le budget qui a été réservé (affecté en terme comptable). Finalement, en ajoutant notre excédent de l'année 2021, nous avons un solde de fin de 9 962 994 \$.

Dettes à long terme

L'endettement total était de 78 408 538 \$ au 31 décembre 2021. Cependant, l'endettement net à long terme, c'est-à-dire la dette à la charge du citoyen, était de 52 433 695 \$, soit 6 034 275 \$ de moins qu'au 31 décembre 2020.

Résultats consolidés

En vertu de la *Loi sur les cités et villes*, nous avons l'obligation de présenter des états financiers consolidés. Les états financiers consolidés regroupent les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses de la Ville et des organismes qu'elle contrôle. Les transactions interorganismes et les soldes réciproques sont éliminés, consolidés ligne par ligne.

Le périmètre comptable de la Ville comprend les organismes périmunicipaux suivants :

- Croisières Baie-Comeau inc.;
- Corporation plein air Manicouagan;
- Club de hockey junior majeur de Baie-Comeau inc.;
- Société d'expansion de Baie-Comeau;
- Régie de gestion de matières résiduelles de Manicouagan.

Les résultats consolidés présentent des revenus de 80 710 243 \$, des dépenses de 76 118 717 \$, on soustrait les revenus d'investissement de 1 850 185 \$ et on ajoute les conciliations à des fins

fiscales pour 4 779 227 \$ et on obtient un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 7 520 568 \$.

Soit 1 183 547 \$ de plus que notre surplus pour la Ville seule.

Préparé par Jeanie Caron, trésorière et directrice des finances

Le 14 juin 2022